

Surf : la tour des juges fait des vagues à Tahiti

Jeux olympiques de Paris 2024

Sluneau

Pour réaliser les épreuves de surf pour les JO 2024, la construction d'une tour pour accueillir les arbitres sur le spot mythique de Teahupoo, à Tahiti, fait polémique. Les habitants sont mobilisés pour protéger leur lagon.

Jusqu'à présent, et depuis 26 ans, les compétitions de surf étaient jugées depuis une tour en bois, démontée après chaque épreuve. Mais celle-ci ne répond plus aux normes de sécurité, ni au cahier des charges plus exigeant du Comité d'organisation des Jeux olympiques.

Une tour en alu de 168 m2

Une nouvelle tour en aluminium a donc été fabriquée, pour accueillir non plus 25 personnes, mais 40. Ses dimensions et caractéristiques ne sont pas du tout les mêmes que l'actuelle tour : 14 mètres de haut, 3 étages, 168 m2. Le tout pour un poids total de 16 tonnes arrimé au lagon par 12 plots en béton armé de micro pieux métalliques, plantés à 4 mètres de profondeur dans le sous-sol corallien.

La tour climatisée serait en outre reliée à la terre par une canalisation en fonte de 800 mètres de long, traversant le récif, pour raccorder les eaux usées, l'eau potable, l'énergie et la fibre. Un coût financier de 4,4 millions d'euros, pour uniquement 4 jours de compétition. Sans parler du coût écologique.

Cette décision, prise sous l'ancien président de la Polynésie française, n'a pas du tout associé la population locale, qui a découvert le projet en septembre dernier, lors d'une réunion publique. Riverains, surfeurs, pêcheurs et associations de protection de l'environnement se mobilisent depuis, car ils redoutent une forte atteinte à la biodiversité marine et la destruction du corail.

Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu et une pétition en ligne a déjà recueilli près de 150 000 signatures. Outre les risques pour le lagon, il existe aussi un risque pour la santé, avec le développement de la ciguatera, une intoxication alimentaire causée par la consommation de poissons contaminés par une microalgue qui se développe dans les récifs coralliens détériorés.

Atteinte à la biodiversité marine

« Nous demandons qu'une étude d'impact environnementale soit réalisée et que la tour des juges actuelle en bois soit utilisée », déclare Astrid Drollet, secrétaire de L'association Vai ara o Teahupoo Et membre du Collectif Mata ara ia Teahupoo. Pour la nouvelle tour, déjà construite, l'association propose de la positionner à terre.

Vue sa superficie et le fait qu'elle soit démontée après, une étude d'impact n'est pas obligatoire pour installer la nouvelle tour sur le lagon. Cependant, le Bureau d'études Créocéan a été sollicité pour rédiger « une note environnementale » de l'impact de ces travaux, et les contraintes listées sont nombreuses : « Interdiction d'élargissement du chenal d'accès », « interdiction de déplacer les coraux », etc. Comment accéder à la zone de travaux sans causer de dégâts ? Il faudra slalomer entre les coraux, et la très faible profondeur du lagon ne permet de faire passer qu'un bateau à très faible tirant d'eau (moins d'1 mètre).

Des alternatives à l'étude

Le 30 octobre, Nahema Temarii, ministre des sports de Polynésie, a rencontré son homologue, Amélie Oudéa-Castera à Paris, qui a assuré étudier des « solutions alternatives sur les fondations de l'actuelle tour des juges ». Le président de la Polynésie française, Moetai Brotherson, élu en mai dernier, s'est également saisi du sujet. « La question qui se pose est : "Peut-on, avec le temps qui nous est imparti, rendre conforme cette tour ?" On connaîtra les résultats des études dans quelques jours », a-t-il déclaré à nos confrères de L'Équipe.

Le Comité économique, social, environnemental et culturel de la Polynésie (CESEC) doit également donner prochainement un avis consultatif. La commune de Tairapu Ouest, qui accueille les épreuves, reste en revanche bien discrète sur le sujet et n'a pas répondu à nos demandes. Pas plus que le comité d'organisation des JO. Bien dommage, car pour justifier du choix de Tahiti pour l'épreuve de surf au regard du Plan climat, sa directrice « excellence environnementale », Georgina Grenon, nous avait assuré l'an dernier que « le site est déjà équipé et nécessite moins de nouvelles infrastructures »...

Encadré(s) :

Pour aller plus loin

« A chaque étape de l'organisation des JO, nous travaillons à réduire notre empreinte carbone »

Paris 2024 : des Jeux olympiques partis pour durer

JO 2024 : l'ambition de réduire de moitié le bilan carbone

© 2023 La Gazette des communes. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le **28 février 2024** à **COMUE-Paris-Est-Sup** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20231107-MOH-41118920